



OPEN DES GLENAN 2026
20 et 21 juin 2026



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de l'équipe :

	PATRON	MOUSSE
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Date naissance		
Téléphone fixe		
Portable		
E Mail		
Taille de T-Shirt		

Prix de l'inscription : 180 € par bateau (prix pour les deux équipiers pour la compétition) comprenant les petits déjeuners et les paniers repas des deux jours ainsi que le repas du samedi soir.

Repas supplémentaire du samedi soir (20 €/pers) : Nbre de pers : ... (repas déjà inclus pour l'équipe dans le montant de l'inscription).

Nous reconnaissons avoir pris connaissance des dispositions suivantes :

- Du règlement Open des Glénan 2026
- Les concurrents participent au rassemblement à leurs risques et périls et sous leur entière responsabilité et ce dans tous les domaines ;
- Les patrons de bateau ou ceux qui en font usage sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques qui peuvent arriver à leur bateau ou à leur équipage ou qu'ils peuvent provoquer. Il leur appartient de contracter les assurances nécessaires ;
- Que les patrons du navire, devront impérativement émarger pour signaler aux organisateurs leur départ et se pointer au retour auprès du bateau de l'organisation chargé du pointage visuel.

Nous déclarons :

- Que tous les équipiers et le bateau disposent d'une assurance responsabilité civile en cours de validité et que nous avons vérifié auprès de nos assureurs que les risques liés aux compétitions de pêche en mer étaient bien couverts ;
- Pratiquer couramment la pêche récréative au lancer et maîtriser les gestes du lancer de leurres ;
- Qu'aucune contre-indication médicale, ne nous interdit la pratique de ce loisir ;
- Que le navire dispose d'une VHF Radiomaritime et de tous les matériels de sécurité réglementaires et que les dates de péremption des matériels ne sont pas arrivées à échéance (voir la fiche de sécurité au dos présent bulletin).

Joindre au présent bulletin d'inscription :

- Les attestations d'assurance responsabilité civile des équipiers et du bateau,
- La fiche sécurité dûment remplie et signée.

Le patron	Le mousse
Date et signature précédée de la mention "Lu et approuvé"	Date et signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Bulletin à renvoyer avec le règlement de 180 € à l'ordre de Glénan Pêche Sportive, et les pièces demandées à :

Romain Marion 25, Route de Mouster Coat 29170 Saint-Evarzec



OPEN DES GLENAN 2026
20 et 21 juin 2026

Fiche sécurité

Nom de l'équipe			
Nom du bateau		Puissance moteur	
Immatriculation		Compagnie Assurance	
Longueur du bateau		N° contrat assurance	

Mettre une croix dans les cases blanches lorsque vous possédez bien le/les matériels demandés

Matériel obligatoire	Côtier Navigation jusqu'à 6 miles d'un abri
-----------------------------	------------------------------------------------------------

Équipement individuel de flottabilité par personne embarquée (aide à la flottabilité ou gilet de sauvetage)	
Moyen de repérage lumineux. Il peut être collectif (lampe, projecteur, lampe IOR) ou individuel s'il est étanche et porté par chaque personne embarquée	
Dispositif d'assèchement fixe ou mobile sauf navires auto-videtur	
Moyen de remonter à bord une personne tombée à l'eau	
Dispositif coupe-circuit en cas d'éjection du pilote si moteur(s) hors bord à barre franche de puissance > 4,5 Kw	
Dispositif de lutte contre l'incendie à jour de sa visite d'entretien	
Dispositif de remorquage	
Ligne de mouillage ou ancre flottante sauf embarcations de capacité < 5 adultes	
Pavillon national Si franchisé	
Trois feux rouges automatiques à main	
Annuaire de marée	
Dispositif repérage et assistance d'une personne tombée à l'eau sauf embarcations de capacité < 5 adultes et tous pneumatiques	
Compas magnétique	
Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)	
Document de synthèse du balisage	
Carte(s) de navigation	
VHF Radiomaritime obligatoire	

En tant que patron du navire, je certifie que je dispose de tous les matériels de sécurité obligatoires pour la catégorie de navigation correspondante à la compétition.

Signature du propriétaire du navire

Signature de l'équipage

Patron

Mousse

Bulletin à renvoyer avec le règlement de 180 € à l'ordre de Glénan Pêche Sportive, et les pièces demandées à : Romain Marion 25, Route de Moustier Coat 29170 Saint-Evarzec